

Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

Sous la supervision d'un responsable de l'entreprise, le stagiaire peut :

- Utiliser efficacement des applications de bureau.
- Utiliser efficacement les services de recherche sur Internet et effectuer de la veille technologique.
- Installer et configurer des systèmes d'exploitation.
- Assurer la protection contre les virus informatiques.
- Assurer le soutien technique et le dépannage des utilisateurs.
- Concevoir la couche présentation d'un site Web efficace et convivial (HTML et CSS).
- Installer des éléments physiques et logiques sur un poste de travail.
- Dépanner des utilisateurs dans des applications de bureau.
- Accomplir toute autre tâche connexe selon ses habiletés personnelles.

Le stagiaire possède les connaissances de base de la programmation (algorithmique, programmation modulaire en langages C et Typescript).

Après deux années d'études (stage 2)

Sous la supervision d'un responsable de l'entreprise, le stagiaire peut :

- Analyser et développer une application.
- Appliquer les règles de la programmation orientée objet.
- Analyser et développer une application avec un langage structuré.
- Utiliser un système de base de données relationnelle.
- Configurer et exploiter un environnement réseau.
- Accomplir toute autre tâche connexe selon ses habiletés personnelles.

